

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (2002)

Rubrik: Proposition d'utilisation du bénéfice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Proposition d'utilisation du bénéfice.

60

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser le bénéfice résultant du bilan 2002 comme suit:

M CHF	2002	2001
Perte/Bénéfice de l'exercice	-18,3	324,1
Bénéfice reporté	590,6	266,5
Bénéfice résultant du bilan avant affectation selon l'art. 64 LCdF	572,3	590,6
Affectation du bénéfice de l'exercice 1999 résultant des secteurs donnant droit à des indemnités compensatoires à la réserve prévue à l'art. 64 LCdF		
- Infrastructure	-78,4	
- Trafic voyageurs	-17,6	
Affectation du bénéfice de l'exercice 2000 résultant des secteurs donnant droit à des indemnités compensatoires à la réserve prévue à l'art. 64 LCdF		
- Infrastructure	-162,1	
- Trafic voyageurs	-45,4	
Affectation du bénéfice de l'exercice 2001 résultant des secteurs donnant droit à des indemnités compensatoires à la réserve prévue à l'art. 64 LCdF		
- Infrastructure	-132,7	
- Trafic voyageurs	-10,5	
Affectation du bénéfice de l'exercice 2002 résultant des secteurs donnant droit à des indemnités compensatoires à la réserve prévue à l'art. 64 LCdF		
- Infrastructure	-82,4	
- Trafic voyageurs	-3,6	
Bénéfice disponible résultant du bilan	39,6	590,6
Report à compte nouveau	39,6	590,6